

ANNALES DE L'UNIVERSITE DE LOME

TOME XXXVI – 1
Juin 2016



SERIE
LETTRES ET SCIENCES DE L'HOMME & DE LA SOCIETE
ISSN 1016-9202

Les Presses de l'UL
Lomé, 2016

COMITE DE REDACTION

Président d'Honneur :

Professeur Messanvi GBEASSOR

Président

du Comité de Rédaction :

Professeur Komi KOSSI-TITRIKOU

COMITE SCIENTIFIQUE

Prof. N.L. GAYIBOR, Univ. de Lomé, Prof. K.T. TCHAMIE, Univ. de Lomé, Prof. Ph. BOLOUVI, Univ. de Lomé, Prof. K.AKIBODE, Univ. de Lomé, Prof. K.M.NUBUKPO, Univ. de Lomé, Prof. P.OLOUKPONA-YINNON, Univ. de Lomé, Prof. S.GLITHO, Univ. de Lomé, Prof. I.TAKASSI, Univ. de Lomé, Prof. A.V. AHADJI, Univ. de Lomé, Prof. A.N. GOEH-AKUE, Univ. de Lomé, Prof. A.BLIVI, Univ. de Lomé, Prof. K. DIKENOU, Univ. de Lomé, Prof. S. TANHOSSOU-AKIBODE, Univ. de Lomé, Prof. K. KOSSI-TITRIKOU, Univ. de Lomé, Prof. Y. AKAKPO, Univ. de Lomé, Prof. B.TCHAM, Univ. de Lomé, Prof. K.KADANGA, Univ. de Lomé, Prof. D.F. GBIKPI-BENISSAN. Prof. D. GBENOUGA (Lettres Modernes), Prof. E.ASSIMA-KPATCHA (Histoire), Prof. K.ESSIZEWA (Ling. anglaise), Prof. K.PERE-KEWEZIMA, (Ling. Anglaise), Prof. T.DANIOUE, (Sociologie), Prof. A. ADJI, (Philosophie)

COMITE DE LECTURE

N.O. BROOHM, M.C. (Philosophie), Univ. de Lomé, YIGBE, M.C. (Allemand), , J.AGLO, M.C. (Philosophie), C. AKAKPO-NUMADO M.C. (Sciences de l'Éducation), L.HETCHELI, M.C. (Sociologie), A. AWESSO, M.C. (Anthropologie), Y.SOKEMAWU, M.C. (Géographie), E. KOLA, M.C., (Géographie)

N.B. *Le Comité de Lecture est élargi chaque fois qu'il en est besoin, à des compétences d'autres universités.*



UNIVERSITE DE LOME

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail – Liberté - Patrie

LETTRES ET SCIENCES DE L'HOMME & DE LA SOCIETE

Annales de l'Université de Lomé

Série Lettres et Sciences de l'Homme & de la Société

Tome XXXVI-1, Juin 2016

1. **Y.B.F. Maganawe (Togo)**
Les facteurs déterminants dans la création des écoles d'initiative locale (EDIL) par les familles au Togo 3
2. **Y. Abiko (Côte d'Ivoire / Japon)**
Assurance-maladie universelle en Côte d'Ivoire : entre logiques locales et contraintes nationales. 15
3. **V. Karamoko & Y. Meïté (Côte d'Ivoire)**
Les déterminants sociaux de la faible participation des parents d'élèves aux activités des comités de gestion des établissements scolaires en Côte d'Ivoire. 27
4. **C.C. Ahodekon Sessou (Bénin)**
Effets de l'éducation de base sur l'orientation professionnelle : quelle éducation de base pour une meilleure orientation professionnelle ? 41
5. **S.Bi I.ZAN (Côte d'Ivoire)**
Les mouvements populaires du milieu du XIXème siècle en Chine : cas de la révolte des Taiping (1851–1864). 55
6. **A. BOA (Côte d'Ivoire)**
Rapports de genre et sécurité alimentaire en milieu rural ivoirien : exemple des Lobi de Bouna (nord-est de la Côte d'Ivoire). 65
7. **A.M.TITO., A.HOUNGA, V. SAIDOU (Bénin)**
L'analyse de l'offre commerciale de la gymnastique de forme dans les villes de Porto–Novo et de Cotonou au Bénin. 77
8. **D. GUEU (Côte d'Ivoire)**
Microbes ou criminalité astucieuse à Abidjan ? 91
9. **K. M. KONAN (Côte d'Ivoire)**
L'éducation sexuelle dans le contexte de la lutte contre la pandémie du VIH/sida. 97

| | | |
|-----|---|-----|
| 10. | N.YEDAGNE DE ANDRE (Côte d'Ivoire) Enjeux socioéconomiques et conflits fonciers liés à l'hévéaculture dans la région de Sikensi (Côte d'Ivoire). .. | 111 |
| 11. | O. H. KOUASSI (Côte d'Ivoire) L'hybridité textuelle dans <i>Proèmes</i> de Francis Ponge. | 121 |
| 12. | K. B. KOFFI (Côte d'Ivoire) Le pluralisme politique à l'épreuve des faits en Côte d'Ivoire. | 131 |
| 13. | J.GRAYO (Centrafrique) La littérature française a l'Université de Bangui : entre sentiment de rejet et revalorisation. | 139 |
| 14. | S.BILABENA (Togo) Identités sexuées à l'école. | 149 |

EFFETS DE L'ÉDUCATION DE BASE SUR L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE : QUELLE ÉDUCATION DE BASE POUR UNE MEILLEURE ORIENTATION PROFESSIONNELLE ?

Cyriaque Coovi AHODEKON SESSOU

Institut National de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et du Sport (INJEPS),
Département des Sciences et Techniques des Activités Socio Educatives
drahodecyrcefad@yahoo.fr

Résumé : La question de l'éducation de base dans l'orientation professionnelle de l'individu constitue une préoccupation particulière au regard de son importance dans le choix du métier à exercer. La présente étude sert de piste de réflexion susceptible d'éveiller la conscience des acteurs et de les amener à entreprendre une relecture des programmes et une planification de l'éducation de base afin que cette dernière puisse réellement contribuer à l'orientation et à l'auto-prise en charge socioprofessionnelle de l'individu. Elle est orientée vers l'approfondissement des connaissances sur les principaux facteurs qui interviennent en matière d'orientation professionnelle et a révélé que l'éducation de base participe bel et bien à l'orientation professionnelle de l'individu, mais malheureusement, il n'existe pas de services d'orientation professionnelle dans les établissements où elle se dispense avec des conseillers en orientation. Il n'est pas prévu, non plus, un programme scolaire où se développent les activités d'orientation professionnelle.

Mots-clés: éducation, éducation professionnelle, orientation, profession, orientation professionnelle.

Abstract: Basic education is very important in vocational guidance of the individual choice of profession. This study serves as food for thought likely to raise the awareness of stakeholders and bring them to undertake a re-reading programs and planning of basic education so that it can actually contribute to the orientation and the self-management of socio-professional individual. It is oriented towards deepening knowledge of the main factors involved in career guidance and revealed that basic education contributes indeed to vocational guidance of the individual, but unfortunately there is no guidance services in schools where it dispenses with counselors. It is not intended, nor a curriculum that develops career guidance activities.

Keywords: education, vocational education, orientation, profession, career counseling.

Introduction

L'éducation est pour l'homme, comme le rodage l'est pour la machine, le moyen par lequel il se forme, se forge, se prépare et se prédispose aux réalités de la vie en général, et de son milieu en particulier. Sans l'éducation, on ne peut parler de nature humaine. C'est le principal fait par lequel l'homme se distingue de l'animal. Pour une société harmonieuse, du point de vue relationnel, il faut des hommes bien éduqués. C'est aussi l'une des conditions d'autonomisation de la personne. Ce dernier aspect passe inévitablement par son auto-prise en charge. Et cela n'est possible que si l'individu y est prédisposé, préparé, si dès la base il reçoit une éducation qui tient compte de cet aspect ; d'où la problématique de l'importance c'est-à-dire du rôle de l'éducation de base dans l'orientation professionnelle des individus.

L'éducation de base introduit à la vie. Elle est la principale clef de formation des vocations, et donc de toute orientation socioprofessionnelle. Ce qui implique ipso facto que l'orientation professionnelle de l'individu dépendrait nécessairement de la qualité de l'éducation de base qu'il aurait reçue. L'éducation de base est un grand portail qui ouvre sur la vie et sur tous ses domaines. Le choix de la profession chez un individu dépend souvent de l'orientation dont il aurait bénéficiée durant les cours ou classes d'éducation de base. Malheureusement, cette éducation paraît un peu trop négligée à notre goût, sans doute parce qu'elle n'est pas encore perçue comme un puissant outil d'orientation socioprofessionnelle et d'auto-prise en charge. Car un individu professionnellement actif peut s'auto-prendre en charge peu importe le secteur.

Ainsi, l'éducation de base et l'orientation professionnelle se révèlent comme étant deux réalités indissociables ; ce qui, malheureusement, semble encore être ignoré au Bénin.

Fort de ce constat, et dans l'optique d'apporter notre modeste contribution à une meilleure orientation sociale et professionnelle des individus, nous nous sommes proposés de réfléchir sur le sujet : « Effets de l'éducation de base sur l'orientation professionnelle des individus : Quelle éducation de base pour une meilleure orientation professionnelle ? »

1. Cadres théorique et conceptuel

Dans cette rubrique, sont présentés la problématisation de la recherche, la revue de littérature et le cadre théorique de l'étude

1.1- Problématique

L'éducation est un facteur de développement. Les nations qui l'ont compris s'y investissent. La qualité du développement d'une nation dépend de la qualité technique et professionnelle des acteurs. Cela pose le problème de la formation, donc de l'éducation et de sa qualité. Un système de formation ou d'éducation bien élaboré ne pourra que produire des ressources humaines de grande valeur.

Au Bénin, l'éducation est considérée comme une priorité nationale pour le développement économique et la réduction de la pauvreté. En octobre 2006, le gouvernement a proclamé la gratuité de l'accès à l'enseignement maternel et primaire. Mais, malgré tous les efforts qui se font en matière d'éducation en général, l'éducation de base en particulier ne constitue pas encore un facteur d'auto-prise en charge des individus qui en bénéficient. En fait, le phénomène de chômage et de sans-emploi nous préoccupe à plus d'un titre. En effet, le sous-développement du pays aidant, corroboré par la crise économique, nous assistons à une recrudescence du taux de pauvreté, de chômage et de sans-emploi qui

se traduit par la baisse du pouvoir d'achat et le développement des fléaux sociaux tels les braquages, l'escroquerie, la cybercriminalité, l'oisiveté, etc. Le système est conçu de telle sorte que les individus suivent des études primaires, secondaires, et supérieures mais n'arrivent pas à être consommés par des structures sur le marché du travail. La plupart des personnes fondent leur espoir seulement sur les études pensant que les longues et grandes études constituent une fin en soi. On effectue de grandes études pour maximiser ses chances d'être employé sur le terrain, surtout par l'État. Il est bien d'étudier mais encore mieux de travailler pour faire entrer des devises dans sa bourse. Malheureusement nous remarquons une inégale répartition des ressources humaines au niveau des professions, et une injustice criarde autour de l'octroi des emplois. Le comptable de formation ne finit toujours pas comptable de métier ; le mécanicien non plus. Le major d'une promotion ou le premier à un concours d'embauche n'est toujours sinon n'est presque jamais le premier à être employé au poste qu'il mérite. L'enfant qui est bon chanteur, bon dessinateur, bon danseur ou très comique, n'est pas toujours orienté vers les métiers d'art. On n'est compétitif que dans son domaine de prédilection. C'est pour cette raison que nous pensons qu'une bonne orientation à la base serait souhaitable. Il est évident que l'État à lui tout seul ne peut pas employer tous les diplômés, ni même les structures privées. L'homme ne peut participer au développement de sa nation que s'il est productif. Or, la productivité dépend de l'activité. Pour ce faire, il faudrait qu'à défaut d'être employé, le citoyen puisse s'auto-employer ; d'où la problématique de l'auto-prise en charge. Ce fait ne sera possible que si l'individu en a conscience. C'est à ce sujet que nous estimons que l'éducation de base est le principal moyen qui pourra outiller l'individu sur le fait, en réveillant sa conscience et en l'orientant de telle sorte qu'il puisse avoir la culture de l'auto-prise en charge. En clair, face à

l'inégale répartition des ressources humaines au niveau des professions et à l'injustice qui s'observe lors de l'octroi des emplois, nous nous posons la question de savoir *quels sont les effets de l'éducation de base sur l'orientation professionnelle des individus ?* En d'autres termes, il s'agit pour nous, de *voir dans quelle mesure l'éducation de base pourrait-elle constituer un véritable vecteur d'orientation professionnelle pour un choix professionnel adéquat, non hasardeux ni conjoncturel.*

Notre but ici, est de faire ressortir le rôle de l'éducation de base dans l'orientation professionnelle de l'individu au Bénin en partant d'une étude-diagnostic de cette éducation et de l'analyse des services d'orientation. Cette étude a pour finalité de servir de piste de réflexion susceptible d'éveiller la conscience des acteurs et de les amener à entreprendre une relecture des programmes et une planification de l'éducation de base afin que cette dernière puisse réellement contribuer à l'orientation et à l'auto-prise en charge socioprofessionnelle de l'individu.

Pour conduire à bien cette recherche, nous nous sommes fondé sur l'hypothèse selon laquelle l'éducation de base influence l'orientation professionnelle de l'individu parce que, non seulement elle est faite de programmes d'enseignement qui participent de cette fonction, mais aussi parce que c'est elle qui introduit dans la vie socioprofessionnelle.

Le choix d'une profession est le fruit d'un long processus cognitif influencé par des facteurs divers. Il part de l'éducation reçue et des influences sociopolitiques et économiques qui participent de l'orientation et parfois en constituent un obstacle. L'éducation de base étant un tremplin pour l'orientation des jeunes vers un choix professionnel, l'objectif général de cette recherche est de montrer les effets de l'éducation de base sur l'orientation professionnelle de l'individu. Et de manière plus spécifique, nous voudrions parvenir à :

- analyser la politique d'orientation

professionnelle qui s'applique au niveau de l'éducation de base au Bénin ;

- identifier les éléments de l'éducation de base qui influencent l'orientation, et par ricochet, le choix professionnel des individus.

1.2- Cadre théorique

Le **capital humain** est l'ensemble des aptitudes, talents, qualifications, expériences accumulés par un individu et qui déterminent en partie sa capacité à travailler ou à produire pour lui-même ou pour les autres. Plus récemment, Bontis définit le capital humain comme : « *Le rassemblement des ressources intangibles possédées par les membres de l'organisation. Ces ressources peuvent être de trois types : les compétences (incluant les talents et le savoir-faire), les attitudes (motivation, qualités de leadership des dirigeants), et l'agilité intellectuelle...* ». L'éducation de base confère le minimum de connaissances théoriques et techniques indispensables pour parvenir à un niveau de vie suffisant. Considérant ce fait, il va sans dire qu'elle participe à l'élaboration, ne serait-ce qu'en partie, du capital humain. La théorie du capital humain fonctionne par analogie à celle du capital financier ou physique. On considère que le capital humain est formé de trois éléments : les compétences, les expériences et les savoirs qui, ensemble, déterminent une certaine aptitude de l'individu à travailler. De même que le capital physique, le capital humain peut s'acquérir par l'éducation, se préserver et se développer par un entretien à travers des formations continues et/ou l'attention portée à la santé de l'individu. De même, il doit pouvoir produire un bénéfice (les revenus perçus lors de la mise à disposition des compétences). On peut distinguer le capital humain spécifique, qui comprend les compétences non transférables, et le capital humain générique avec ses compétences transférables. Selon la mise en valeur de l'un ou de l'autre par l'investissement, l'individu est pris en compte différemment dans l'économie de gestion. Il faut investir dans le capital humain car la seule ressource

immuable, capable de transformer toutes les autres est la ressource humaine.

Qui dit capital, dit investissements. C'est surtout cet aspect de la théorie qui nous intéresse car il s'agit ici de l'éducation de base en termes d'investissement dans le capital humain, investissement financier, matériel, humain et moral. Investir dans l'éducation, c'est comme investir dans le capital humain autrement dit, c'est surtout investir dans les ressources humaines. Il n'y a pas de capital humain sans éducation. Ce n'est que par l'éducation et la formation qu'on se construit un capital humain vraiment considérable. L'éducation de base s'avère aujourd'hui comme le premier, voire le seul, moyen de sculpture, de modelage de l'individu puisqu'elle lui confère les connaissances et les compétences élémentaires et générales qui le rendent utile à sa société. Elles le prédisposent à s'orienter socialement et professionnellement, donc à choisir un métier dans le but de pouvoir s'auto prendre en charge. Avec le concept de capital humain, s'ouvre toute une gamme d'investissements autour des axes majeurs de l'éducation et de la santé. L'investissement en capital humain consiste donc dans l'ensemble des dépenses effectuées dans ce sens. Ces dépenses sont estimées en deux temps : on a d'une part les coûts directs (frais de scolarité, de médecine...) et de l'autre les coûts d'opportunité. Ces derniers résident dans l'arbitrage des individus dans leur gestion du capital humain.

Par exemple, choisir de poursuivre ses études universitaires, plutôt que d'entrer immédiatement après le Bac dans la vie active, a un coût d'opportunité estimé, le plus souvent, avantageux par rapport à la situation inverse. Dans tous les cas, on espère un retour d'investissement.

L'investissement dans le capital humain peut se traduire par l'outillage des individus à s'orienter vers une profession ou à la choisir et à s'y perfectionner. L'éducation de base en est un véritable vecteur puisqu'elle peut

aider à se construire une représentation spécifique de la profession. D'où nous pouvons faire intervenir la théorie de la représentation sociale qui explique pourquoi les individus peuvent s'orienter vers telle ou telle autre profession, la perception qu'ils en ont ou que la société leur en intime.

La théorie des représentations sociales va nous éclairer sur les mobiles qui peuvent réellement pousser l'individu à choisir une profession après son orientation, c'est-à-dire ce qui peut influencer l'orientation et le choix professionnels de l'individu. Grâce aux représentations sociales, on peut comprendre les comportements et les choix des individus : pourquoi tel est mécanicien et tel autre médecin.

C'est au sociologue Français E. Durkheim (1898) que l'on doit l'invention du concept de représentation. Il essaie de voir en quoi la production intellectuelle des groupes sociaux, joue un rôle dans la pratique sociale. Il propose la notion de représentation collective pour expliquer divers problèmes d'ordre sociologique. Selon Durkheim, la société forme un tout, une entité originale, différente de la simple somme des individus qui la compose. En parlant de représentation collective, Durkheim fait apparaître une idée de contrainte sur l'individu : la représentation impose à l'individu des manières de penser et d'agir, et se matérialise dans les institutions sociales au moyen de règles sociales, morales, juridiques. On retiendra de Durkheim, l'idée d'une supériorité des éléments sociaux : conscience collective, et représentation collective, sur les éléments individuels.

L'image qu'une société a d'une profession donnée peut expliquer le dégoût ou l'attraction qu'inspire cette profession aux individus provenant de cette société et leur envie ou non de l'exercer. La représentation va fournir des notions prêtes à l'emploi, et un système de relations entre ces notions permettant aussi, l'interprétation, l'explication, et la prédiction. L'homme est le

reflet de sa société. C'est dans le même ordre d'idées que Jodelet (1989) affirme :

« Les représentations sociales sont des systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres qui, orientent et organisent les conduites et les communications sociales. Les représentations sociales sont des phénomènes cognitifs engageant l'appartenance sociale des individus par l'intériorisation de pratiques et d'expériences, de modèles de conduites et de pensée ». « La représentation sociale est le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe, reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique » (Abric, 1987).

Les constituants de la représentation sociale sont la communication (Moscovici, 1961), la reconstruction du réel (Jodelet, 1992), et la maîtrise de l'environnement par le sujet. Et c'est à travers l'éducation que se construisent ou se détruisent les représentations que chaque individu a du réel grâce à la communication, à la reconstruction du réel et à la maîtrise de l'environnement par l'individu. Par l'éducation, on lui communique les valeurs, les réalités et les contraintes liées à une profession.

Young entrevoit l'individu comme un agent actif de son développement, comme un être qui comprend son environnement et qui agit sur lui en même temps qu'il est influencé par les agents sociaux, économiques et culturels qui l'entourent. En s'inspirant d'idées écologiques, cet auteur a identifié quatre systèmes qu'il considère comme autant de contextes dans lesquels le développement de carrière évolue :

le microsystème qui comprend la famille, l'école, les groupes de pairs et le monde du travail ;

l'exosystème qui prend en compte la classe sociale, la profession exercée par la mère, les médias, le réseau social de la famille, les lois et règlement de travail pour les jeunes ;

le mésosystème qui contient les stages, visites d'entreprises et expériences de travail dans la formation scolaire, la transition entre les différents ordres d'enseignement et entre les mondes de l'éducation et du travail ;

le macrosystème qui intègre le rôle de la femme, l'éthique du travail, l'objectif du système d'éducation et les changements technologiques (nouvelles professions, augmentation des exigences scolaires et professionnelles).

1.3 Approche méthodologique

La présente recherche est orientée vers l'approfondissement des connaissances sur les principaux facteurs qui interviennent en matière d'orientation professionnelle, plus précisément les éléments ou aspects de l'éducation de base qui influencent l'orientation professionnelle chez un individu. Elle est de type qualitatif mais s'appuie sur des données quantitatives et qualitatives collectées. Nous y présentons sur la base de données empiriques et bibliographiques, une analyse des influences de l'éducation de base sur l'orientation professionnelle.

1.3.1 La recherche documentaire

La présente étude a fait l'objet d'une recherche de données sur les effets de l'éducation de base sur l'orientation professionnelle de l'individu. La recherche documentaire a consisté à recenser et à explorer les ouvrages généraux et spécifiques et les divers travaux réalisés sur les différents aspects du thème. Il a été question d'une analyse documentaire qui s'est soldée par la collecte et le dépouillement de données dans les bibliographiques et électroniques pouvant être utiles. Aussi, cette démarche nous a-t-elle permis de structurer l'arrière-plan théorique du travail. Il s'est donc agi de :

- collecter toutes les données théoriques et conceptuelles sur l'éducation de base et l'orientation professionnelle : les travaux de divers auteurs en éducation, en orientation, et ceux de diverses organisations

internationales dont l'UNESCO et l'OCDE ;
- étudier le contexte général de l'éducation au Bénin. Cette étude a été possible grâce exclusivement à l'exploitation d'ouvrages, et de quelques documents en ligne.

1.3.2 Population d'étude et échantillonnage

C'est la méthode du choix raisonné que nous avons adoptée pour déterminer la population d'enquête. En fonction de nos objectifs et des données recherchées, nous avons choisi des sujets répondant aux critères suivants : être cadre de l'administration ou personnel (inspecteur, enseignant) de l'enseignement de base au Bénin ; être parent d'élèves et avoir des enfants encore à l'école de base ; être en formation ou en fin de formation professionnelle, exercer une profession ;

Ainsi, la population d'enquête est constituée de tous les acteurs de l'éducation de base en général et de toutes les personnes qui peuvent influencer l'éducation et l'orientation professionnelle d'une personne c'est-à-dire les personnels de l'enseignement primaire et secondaire (enseignants et cadres de l'administration), et les parents d'élèves. Il s'agit également des personnes en formation, des personnes ayant déjà fini leur formation et qui exercent une profession, puis des personnes en quête d'un travail. Le choix de cette population s'est fait en raison des objectifs visés par l'étude.

Avant de constituer notre échantillon, nous avons préalablement effectué une pré-enquête qui nous a permis d'évaluer notre d'étude et d'identifier le nombre de sujets qui seraient représentatifs de cette population. Cette pré-enquête a été effectuée à l'INJEPS, qui est un centre universitaire de formation professionnelle où l'on rencontre une gamme variée d'étudiants et de professeurs qui ont tous fait au moins une fois, un choix d'orientation professionnelle.

L'âge des sujets de l'échantillon varie entre 20 et 60 ans. Ils sont tous jeunes. En effet, il est prouvé que les individus de cette tranche

d'âge sont en général soit en formation, soit en train d'exercer une profession, soit en train d'en chercher, soit en train de se réorienter parce qu'à la retraite ou proche. Les grandes décisions relatives à l'orientation socioprofessionnelle sont souvent prises à cette tranche d'âge. En plus de ces critères, le choix a aussi tenu compte des caractéristiques physiques et psychosociologiques propres aux individus de cette tranche d'âge. Ce faisant, nous avons considéré que ces sujets sont suffisamment lucides et matures pour nous servir des réponses valides et valables. C'est de ce lot que nous avons tiré notre échantillon.

Nous avons mené une enquête basée sur l'échantillonnage. Notre échantillon se compose de 120 sujets et se comporte comme suit :

75 individus tout sexe confondu, dont certains exercent déjà une profession, d'autres sont en quête d'emploi, et d'autres encore en formation ;

40 individus tout sexe et toute profession confondus, qui sont soit parents d'élèves soit enseignants dans divers établissements du Bénin (publics et privés) ;

et 5 cadres de l'éducation nationale : inspecteurs de l'enseignement primaire et secondaire, et personnels du ministère de l'enseignement maternel et primaire.

À cet échantillon de 120 sujets, nous avons administré un questionnaire en deux (2) rubriques. La première rubrique cherche à identifier les éléments qui ont influencé et déterminé leur choix d'orientation professionnelle ; la deuxième essaie de rendre compte de la politique d'orientation professionnelle, et des différents services et structures d'orientation professionnelle disponibles au niveau de l'éducation de base.

1.3.3 La collecte des données

La recherche documentaire et l'enquête de terrain sont les deux outils qui nous ont permis de recueillir l'information.

1.3.3.1 Les enquêtes de terrain

L'enquête de terrain vise à compléter et à approfondir la recherche documentaire. À ce niveau, deux méthodes de collecte de données nous ont été utiles à savoir : l'enquête par questionnaire, et l'enquête par entretien oral et libre.

Le questionnaire

Il a servi de base à l'enquête, et a permis de savoir si les sujets ont bénéficié ou non d'une orientation professionnelle dans leur vie, et d'identifier globalement les facteurs généraux d'orientation à partir de la collecte d'informations sur les éléments spécifiques qui sont à l'origine, à la base de l'orientation professionnelle de chaque sujet.

L'entretien libre

Cette méthode d'investigation complète et renforce l'enquête par questionnaire. L'entretien s'est déroulé de façon discontinue avec certains sujets. Il a eu les mêmes objectifs et les mêmes résultats que l'enquête par questionnaire. Cette méthode nous a paru nécessaire compte tenu de l'importance et de la sensibilité du sujet de recherche. Elle nous a permis d'avoir des informations complètes et fiables. C'est grâce à cet outil que nous avons pu collecter des informations sur notre thème d'étude auprès des personnels de l'éducation de base. Le guide d'entretien comporte des questions de recherches dont les axes sont les suivants :

- le niveau de connaissance de chaque sujet sur les concepts d'éducation de base et d'orientation professionnelle ;
- les facteurs à l'origine du choix d'orientation professionnelle des sujets ;
- les facteurs ayant déterminé leur choix professionnel ;
- le rôle de l'éducation de base dans cette orientation et ce choix professionnels ;
- l'effet de l'orientation professionnelle sur leur choix professionnel ;
- et la politique étatique qui se développe dans le domaine de l'éducation de base et

de l'orientation professionnelle.

1.3.3.2. Mode de traitement et d'analyse des données

Après les recherches documentaires et les enquêtes de terrain, les données que nous avons recueillies ont fait l'objet d'un traitement manuel. De façon concrète, il nous a fallu traiter et analyser les données. Ce travail s'est effectué selon un certain nombre d'étapes. Ainsi, il a consisté à :

- transcrire intégralement tous les entretiens qui représentent le point de vue de l'ensemble des sujets interrogés sur le thème ;
- souligner toutes les impressions et tous les mots ou groupes de mots qui présentent un intérêt certain pour la problématique du thème ainsi que pour l'hypothèse ;
- élaborer des items définis comme des formulations permettant de caractériser les dimensions, les notions ou les concepts importants évoqués par les personnes interrogées ;
- quantifier les items ;
- et procéder à l'analyse des résultats.

2. Les résultats

Il est question ici question de quantifier et de catégoriser les données issues de notre travail d'investigation. Cette section se décline en trois paragraphes ; l'un étant consacré aux facteurs d'orientation professionnelle, l'autre au rôle de l'éducation de base dans l'orientation professionnelle des sujets, et le troisième aux services et activité d'orientation professionnelle.

2.1 Présentation

2.1.1. Les facteurs d'orientation professionnelle

Nous avons identifié les éléments auxquels les sujets ont accordé beaucoup ou pas du tout d'importance dans leurs choix d'orientation professionnelle et qui sont en d'autres termes les facteurs d'orientation professionnelle d'un individu.

Tableau n°1: Répartition des sujets selon les éléments qui ont déterminé leur orientation professionnelle

| Type de réponse | Facteurs personnels | | Facteurs sociaux ou relatifs à l'environnement | | Facteurs relatifs à la profession | | Autres facteurs d'influence | |
|-----------------|---------------------|-----|--|-------|-----------------------------------|-----|-----------------------------|----|
| | Eff. | % | Eff. | % | Eff. | % | Eff. | % |
| Pas important | 40 | 33 | 50 | 41,67 | 74 | 67 | 76 | 33 |
| important | 80 | 67 | 70 | 58,33 | 46 | 33 | 44 | 67 |
| Total | 120 | 100 | 120 | 100 | 120 | 100 | 120 | |

Source : Enquête de terrain, août 2010

Cette répartition montre que 80 sujets sur 120 interrogés, soit 66,67%, doivent leur orientation professionnelle à des facteurs personnels tels les aptitudes personnelles, les habiletés, les valeurs, les besoins, les résultats scolaires, les connaissances propres et les ressources personnelles.

70 sujets sur 120, soit 58,33% affirment devoir leur orientation professionnelle à des facteurs sociaux ou environnementaux tels le milieu d'origine, les parents et/ou amis, les préjugés, l'influence d'un enseignant, d'une personne exerçant une profession, le coût des études, les ressources des parents, la distance par rapport à la situation du centre de formation, la popularité de la formation et la réputation du programme.

46 sujets sur 120, soit 38,33%, attribuent leur source d'orientation à des facteurs

relatifs à la profession qu'ils préfèrent (le prestige lié à la profession, le salaire qu'on y gagne, la perspective d'emploi, la possibilité d'avancement, et les conditions de travail).

Et 44 autres sujets sur les 120, soit 36,67%, attribuent leur orientation professionnelle à d'autres facteurs d'influence (hasard, pré requis, accident, maladie, etc.).

2.1.2. Le rôle de l'éducation de base dans l'orientation professionnelle des sujets

Nous répartissons ici les sujets selon le type d'éducation qui a joué un rôle de formateur de vocations à leur niveau. Mais il faut souligner que la plupart des sujets confondent éducation de base et éducation familiale. Mais nous avons su faire un traitement qualitatif des réponses pour avoir les résultats escomptés.

Tableau n°2: Répartition des sujets selon le type d'éducation qui a influencé leur orientation professionnelle

| Types d'éducation | Eff. | % |
|--|------------|------------|
| Sujets influencés par l'éducation scolaire de base dans leur choix d'orientation | 560 | 63,34 |
| Sujets influencés par l'éducation familiale dans leur choix d'orientation | 17 | 14,16 |
| Sujets influencés par les deux formes d'éducation | 27 | 22,50 |
| Total | 120 | 100 |

Source : Enquête de terrain, août 2010

Sur 120 sujets interrogés, 56 affirment avoir été influencés uniquement par l'éducation scolaire de base dans leur choix d'orientation professionnelle soit 63,14%, donc plus de la moitié ; 14,16%, soit 17 sujets, doivent quant à eux, leur choix d'orientation professionnelle uniquement à

l'éducation familiale ; et les 27 autres sujets (22,50%) affirment le devoir aux deux formes d'éducation.

Tableau n°3: Répartition des sujets selon l'importance de l'éducation de base dans l'orientation professionnelle

| Type de réponse | Eff. | % |
|-----------------|------------|------------|
| Importante | 100 | 83,33 |
| Pas importante | 20 | 16,67 |
| Total | 120 | 100 |

Source : Enquête de terrain, août 2010

Ce tableau montre la proportion des sujets qui reconnaissent l'importance de l'éducation de base dans l'orientation professionnelle : 100 sujets contre 20 sur un effectif total de 120 soit 83,33% contre 16,67%.

2.1.3- Orientation professionnelle : activités et services

À ce niveau, nous avons réparti les individus qui ont bénéficié d'une orientation professionnelle au moins une fois dans leur vie, sur initiative propre ou extérieure, durant, après ou en-dehors de leur cursus scolaire.

Sur 75 sujets (ensemble des personnes en formation, en fin de formation ou à la quête d'un emploi) seuls 56 soit 74,66% affirment avoir bénéficié d'une orientation dans leur vie. Les 19 autres ne reconnaissent pas avoir été orientés, mais prétendent quand même s'être auto-orientés ou avoir été influencés par la conjoncture.

Tableau n°4 : Répartition des 56 sujets qui ont bénéficié d'une orientation professionnelle en fonction du moment de leur curriculum où ils en ont bénéficié

| Moment de | Eff. | (%) |
|---------------------|-----------|------------|
| Sujets orientés | 46 | 82,14 |
| Sujets orientés en- | 10 | 17,86 |
| Total | 56 | 100 |

Source : Enquête de

Après répartition des 56 sujets qui ont été orienté professionnellement dans leur vie, nous avons pu nous rendre compte que 46 sujets (82,14%) ont été orientés durant leur cursus scolaire, et que 10 seulement soit 17,86% l'ont été en-dehors de l'école.

Tableau n°5 : Répartition des 46 sujets qui ont été orientés durant leur cursus scolaire suivant le niveau de scolarité où ils en ont bénéficié

| Niveau d'instruction | Eff. | (%) |
|----------------------|-----------|------------|
| À la maternelle | 03 | 6,53 |
| Au primaire | 09 | 19,57 |
| Au secondaire | 10 | 21,73 |
| À l'université | 24 | 52,17 |
| Total | 46 | 100 |

Source : Enquête de

Dans le lot des 46 sujets qui ont bénéficié d'une orientation scolaire (cf. Tableau 6), 3 sujets (6,53%) ont été orientés depuis la maternelle, 9 sujets (19,57%) au primaire, 10 sujets (21,73%) au secondaire, et 24 sujets (52,17%), soit plus de la moitié, ont été orientés à l'université. On remarque à ce niveau que la proportion augmente au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente.

2.1.4- Les activités d'orientation professionnelle dont les sujets ont bénéficiés

Nous faisons ici cas des activités d'orientation dont ont connaissance les 120 sujets dans leur globalité.

Tableau n°6: Genres d'activités d'orientation

| Genres d'activités | Eff. | (%) |
|--------------------|------------|------------|
| Programmes | 43 | 35,83 |
| Ateliers de | 35 | 29,17 |
| Ateliers | 17 | 14,17 |
| Auto-guidance | 25 | 20,83 |
| Total | 120 | 100 |

Source : Enquête de terrain, août

Il ressort de la lecture de ce tableau que 35,83% des sujets s'orientent grâce aux programmes d'enseignement dans les établissements, 29,17% grâce aux ateliers de formation, 14,17% grâce aux ateliers d'orientation et 20,83% le font sur ressources et initiative propres.

2.1.5 Les services d'orientation professionnelle dont les sujets ont bénéficiés

Nous faisons ici cas des services d'orientation auxquels certains sujets se seraient référés ou auxquels d'autres ont été référés.

Tableau n°7: Répartition des services publics et privés d'orientation professionnelle existant selon la connaissance des sujets.

| Services | |
|---|---|
| Publics | Privés |
| Centre de promotion sociale (CPS), ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi), Répertoire des écoles et universités du Bénin | CEFOP, ONG Action sociale, PLAN-Bénin, Global.com., Cabinet SEFORA, Expertise Afri-que, ONG l'Informatique Pour Tous, ONG Autre Vie, EZAM, Zodiac |

2.2- Analyse des résultats

Après collecte des données, quantification et catégorisation, nous avons procédé à une analyse qualitative des résultats obtenus et les apprécier à la lueur de nos objectifs et hypothèse de recherche. À travers les paragraphes 1et 2, nous apprécions les résultats relatifs aux facteurs et politiques d'orientation professionnelle.

2.2.1- Les facteurs d'orientation professionnelle

des facteurs personnels tels les aptitudes, l'habileté, les valeurs, les besoins, les résultats scolaires, les connaissances, les aspirations ou ambitions, les traits de personnalité, les relations personnelles, et les ressources propres déterminent environ 67% des sujets dans leur orientation vers une profession ; des facteurs sociaux et environnementaux tels le milieu d'origine, les parents et/ou amis, les préjugés, l'influence d'un enseignant, d'une personne ou d'un proche exerçant une profession, le coût des études, les ressources des parents, la distance par rapport à la situation du

centre de formation id est l'éloignement du centre de formation, la popularité de la formation et la réputation du programme, une conseillère ou un conseiller d'orientation, et autres personnels du monde scolaire (animateur, psychologue, personnel de soutien, éducateur spécialisé, infirmier, directeur, etc.), influencent environ 58% des sujets et donc constituent des facteurs de leur orientation professionnelle ; les facteurs comme le prestige lié à la profession, le salaire qu'on y gagne, la perspective d'emploi, les conditions de travail, et les possibilités d'avancement dans la profession de choix, qui sont des facteurs relatifs à la profession préférée influencent 38% des sujets, soit moins de la moitié dans leur choix d'orientation professionnelle ; les autres facteurs (hasard, pré requis, accident, maladie, etc.) influencent environ 37% des sujets dans leur choix d'orientation professionnelle.

Au final, nous pouvons affirmer des suites du résultat de nos recherches que les facteurs qui peuvent être à l'origine de l'orientation professionnelle d'un individu sont multiples. Ils peuvent être personnels (aptitudes, habileté, valeurs personnelles, besoins, résultats scolaires, connaissances, aspirations ou ambitions, traits de personnalité, relations personnelles, ressources propres, etc.), sociaux ou environnementaux, relatifs à la profession de choix (prestige lié à la profession, salaire qu'on y gagne, perspectives d'emploi, conditions de travail, possibilités d'avancement dans la profession), ou conjoncturels (hasard, pré requis, accident, maladie, etc.), ou même les quatre à la fois.

Cependant, il est à noter que ce sont surtout les facteurs personnels (67%), et les facteurs sociaux et/ou environnementaux (58%) qui influencent majoritairement le choix d'orientation professionnelle des individus. Contrairement à ce que l'on peut espérer, les autres facteurs ont une influence mineure sur les sujets dans leur orientation professionnelle c'est-à-dire les facteurs relatifs à la profession préférée (38%) et

autres, plus précisément la conjoncture (37%), influencent moins le choix d'orientation professionnelle. Ils constituent en fait des facteurs secondaires mais non moins importants. Suite à cette analyse, la question fondamentale que toute personne est en droit de se poser est : quel est alors le rôle de l'éducation de base et des activités et des services d'orientation professionnelle ?

2.2.2- Analyse de la politique d'orientation professionnelle qui se développe en éducation de base au Bénin

La lecture du tableau n°3 révèle que seuls 63,34% des sujets trouvent leur source d'orientation professionnelle dans l'éducation de base, 14,16% attribuent ce rôle à l'éducation familiale, et 22,50% affirment trouver leur cadre d'orientation dans ces deux formes d'éducation.

Grâce à l'analyse des résultats du tableau n°5 nous pouvons affirmer que sur 75 sujets (ensemble des personnes en formation, en fin de formation ou à la quête d'un emploi) seuls 56 soit 74,66% ont bénéficié d'une orientation dans leur vie. Les 19 autres ne reconnaissent pas avoir été orientés au sens littéral du terme, mais prétendent quand même s'être soit auto-orientés, soit orientés vers une profession par hasard ou accident (conjoncture ou fatalité).

Formellement, l'orientation professionnelle se traduit par un ensemble d'activités et de services qui ont cette fonction cognitive de pouvoir offrir aux individus, en période scolaire, extra, ou post scolaire, les éléments susceptibles de les aider à opérer un choix de carrière. C'est d'ailleurs pour cet objectif que ces activités et services, outils d'orientation, existent. Nous comprenons cette proportion de sujets qui prétend n'avoir jamais bénéficié de services ni d'activités d'orientation professionnelle, du moins officiellement et consciemment. Mais il faut remarquer que les enseignements ont, dans leur fond, une fonction naturelle et traditionnelle d'orientation. Ils éveillent les talents, forgent les compétences, et amènent

les individus à s'orienter consciemment ou inconsciemment vers une série, ou une profession, en fonction de leurs difficultés ou de leurs facilités à comprendre certaines matières. C'est le cas, par exemple, des architectes, des dessinateurs, des physiciens, des philosophes, des littéraires ou gens de lettres, etc. Leur orientation et leur choix professionnels résultent souvent de leur potentialité ou de leur médiocrité dans l'une ou l'autre matière. Donc, les matières d'enseignement ont une fonction d'orientation. Il existe alors une corrélation évidente entre les deux concepts. Tout comme les autres niveaux ou degrés d'enseignement, l'éducation de base a des effets indéniables sur l'orientation professionnelle des individus puisqu'elle est un ensemble d'enseignements.

L'orientation professionnelle et l'éducation de base peuvent s'appliquer à tous, enfants comme adultes. L'orientation professionnelle peut intervenir à tout moment pour orienter le jeune ou l'enfant en période scolaire ou post scolaire, et orienter et réorienter l'adulte (en formation continue). L'éducation de base, quant à elle, peut être dispensée aux jeunes et aux adultes qui n'en ont pas bénéficié dans leur enfance. En ce qui concerne la vocation professionnelle, beaucoup d'enquêtes ont montré combien sont peu consistantes et peu fondées les aspirations des adolescents. L'activité qu'ils rêvent d'exercer dans leur vie n'est conçue ni en fonction des exigences sociales, ni en fonction des besoins des autres hommes. Elle est le plus souvent conçue comme le désir d'acquérir une position de prestige. L'analyse des données collectées confirme cette tendance psychosociologique. Et même chez certains jeunes, cette tendance à la suprématie est souvent le résultat de l'influence sinon les fruits de l'instigation de leurs parents qui estiment se voir honorés à travers leurs enfants en rêvant pour eux d'un poste hautement prestigieux et stratégique.

Au Bénin, lorsqu'on parle d'éducation de base, on ne vise que la maternelle et le

primaire. Or, elle va bien au-delà de ce cadre. Dans nos entretiens, certains personnels de l'enseignement nous avouent que cette appellation n'est pas encore en usage au Bénin, et d'autres la circonscrivent au primaire et souhaite qu'elle aille bien au-delà et jusqu'en 3^e au moins (la norme). Car elle doit pouvoir aider à savoir et maîtriser ce qu'il n'est pas permis d'ignorer. Elle s'étend sur huit (8) ans : 2 ans à la maternelle, et 6 au primaire ; ce qui n'atteint même pas le minimum prescrit par les normes internationales qui est de 9 ans.

Certains cadres de l'enseignement s'emploient à dire que si nous considérons le système éducatif béninois aujourd'hui comme une entreprise, elle a fait faillite ; faillite en ce sens qu'elle n'a pas su outiller les individus pour l'emploi et l'auto-emploi.

Le système éducatif béninois, quoique réformé à plusieurs reprises, n'a pas su combler certaines lacunes. Au contraire, pendant que certaines réformes sont dépréciées, d'autres apportées pour les améliorer, sont moins appréciées et au final, on se rend compte que la précédente est meilleure.

Le diagnostic du système éducatif béninois révèle que, depuis les origines, il n'y a en réalité jamais eu de dispositions légales en ce qui concerne les services ni les activités d'orientation professionnelle. Parmi les 120 sujets interrogés, aucun n'a pu nous dégager une seule loi qui régit l'orientation professionnelle dans l'éducation de base ; pas même les enseignants interrogés ni même les personnels de l'administration de l'éducation nationale, y compris les conseillers pédagogiques. Aucun document non plus n'a pu nous y aider. 83,33% des individus reconnaissent l'importance de l'éducation de base, mais aucun ne reconnaît avoir bénéficié de services ni d'activités d'orientation professionnelle durant son cursus scolaire en éducation de base. Ce sont là autant de données qui nous

amènent à conclure que l'éducation de base participe à l'orientation professionnelle mais il n'existe pas de politiques d'orientation professionnelle dans ce domaine : pas de services d'orientation ni d'activités d'orientation formellement prévus par les planificateurs de programmes d'enseignement et les rédacteurs de curricula. Cette affirmation se confirme à travers les résultats d'enquête contenus dans le tableau n°7, où la plupart des sujets qui affirment avoir bénéficié d'une orientation professionnelle ne l'ont eu qu'après le bac pour choisir une filière à l'université (ils sont en plus minoritaires considérant l'effectif total) ou à l'université pour trouver un emploi. Ce qui nous amène à dire que l'orientation au Bénin ne se fait pas encore dans l'enseignement de base ni dans l'enseignement général. Il existe, certes, des écoles professionnelles mais elles ne constituent pas encore la solution, malheureusement pas.

Conclusion

Partant de l'hypothèse selon laquelle le rôle de l'éducation de base dans l'orientation et le choix professionnels des individus n'est pas connu des acteurs de l'éducation nationale et cela explique l'inexistence de politiques et de structures d'orientation professionnelle au niveau des établissements où l'éducation de base est dispensée, nous avons suivi une démarche méthodologique basée sur la recherche documentaire et les enquêtes de terrains, la présentation et l'analyse des résultats. Mais avant cette étape (la méthodologie), nous avons dû faire un état des lieux de l'éducation de base au Bénin, des origines à nos jours, et recenser des données théoriques et conceptuelles sur notre thème afin de mieux le cerner.

Nous référant à la clarification conceptuelle et à la revue de littérature, nous pouvons en déduire que l'orientation professionnelle et l'éducation de base peuvent s'appliquer à tous, enfants comme adultes. L'éducation de base peut être dispensée aux adultes qui n'en

ont pas bénéficié dans leur enfance. Et l'orientation professionnelle, quant à elle, peut intervenir à tout moment pour réorienter l'adulte (en formation continue), et orienter le jeune ou l'enfant en période scolaire ou post scolaire.

Les facteurs d'orientation professionnelle de l'individu sont de divers ordres. Ils peuvent être personnels, sociaux, environnementaux, relatifs à la profession de son choix, ou autres. Le nombre des individus influencés par les facteurs personnels, sociaux, et environnementaux est plus important que le nombre de ceux qui sont influencés par des facteurs relatifs à la profession préférée et d'autres facteurs. En ce qui concerne la vocation professionnelle, beaucoup d'enquêtes ont montré combien sont peu consistantes et peu fondées les aspirations des adolescents. L'activité qu'ils rêvent d'exercer dans leur vie n'est conçue ni en fonction des exigences sociales, ni en fonction des besoins des autres hommes. Elle est le plus souvent conçue comme le désir d'acquérir une position de prestige. L'analyse des données collectées confirme cette tendance psychosociologique.

Après présentation et analyse des résultats de nos enquêtes, nous avons jugé nécessaire de vérifier les résultats obtenus et de les confronter à la lueur de notre hypothèse de départ et des fondements théoriques de l'étude. Ainsi, avons-nous postulé que l'ignorance du rôle de l'éducation de base dans l'orientation et le choix professionnels des individus par les acteurs de l'éducation nationale est la cause de l'inexistence de politiques et de structures d'orientation professionnelle au niveau des établissements où l'éducation de base est dispensée. Le système éducatif béninois, quoique réformé à plusieurs reprises, n'a pas su combler ces lacunes. Il est alors regrettable de remarquer que cette kyrielle de réformes n'a pas changé grand-chose au système.

Au total, nous dirons que les données recueillies par enquêtes et recherches

documentaires viennent valider notre hypothèse. L'éducation de base participe bel et bien à l'orientation professionnelle de l'individu, mais malheureusement, il n'existe pas de services d'orientation professionnelle dans les établissements où elle se dispense avec des conseillers en orientation. Il n'est pas prévu, non plus, un programme scolaire où se développent les activités d'orientation professionnelle.

Références bibliographiques

- Boudon, R.** (1973). *L'inégalité des chances, La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*. Paris, Colin, 237 p.
- Bujold, C; et Gingras, M.** (2000). *Choix professionnel et développement de carrière: théories et recherches* ; Montréal ; Québec ; 252 p.
- Danvers ; F** (2003). *Cinq cents mots clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie* ; Presses universitaires du septentrion ; 697 p.
- François, P. E.** (2004). *Avoir 16 ans à l'école primaire. Les surâgés dans le système éducatif haïtien* ; Paris ; l'Harmattan ; 103 p.
- Germe, J-F ; et Pottier, F.** (1998); Trajectoires professionnelles et formation, se préparer à une profession ou s'adapter au marché ? dans Yves Dupuy et Louis Mallet (éds) *Mélanges en l'honneur du professeur Jean Vincens* ; Presses de l'Université des Sciences Sociales de Toulouse.
- Gomez, M-R ; et Huannou, A** (2009). *L'Éducation au service du développement du Bénin*. Cotonou ; Éditions CAAREC ; 179 p.
- Houédénou, F.** (2009). *L'art de se réaliser* ; Cotonou ; Star Éditions ; 139 p.
- Moscovici, S.** (1984). *Psychologie sociale* ; Paris ; Presses Universitaires de France ; 596p.
- Olivier REBOUL** (2001). *La philosophie de l'éducation* ; Paris ; PUF
- Olivier Reboul** (1980). *Langage et idéologie* ; Paris ; PUF

Quivy, R ; Campenhoudt, L. V. (1995).
Manuel de recherche en sciences sociales.
Paris ; Dunod ; 291 p.

Doccy, Talix (2009). *Etude de l'influence de l'origine sociale des élèves surâgés du secondaire sur leurs choix professionnels : cas du lycée Anacaona de Léogane en Haïti.* ; Mémoire de Maîtrise en Jeunesse et Animation option Andragogie ; Institut National de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et du Sport (INJEPS/UAC) du Bénin ; 61 p.

Gbaguidi, G. A. (2000). *Rapport Jeunes et Adultes : Analyse de la perspective parentale traditionnelle dans le contexte de la vie moderne, esquisse d'une problématique ;* Mémoire de Maîtrise en Jeunesse et Animation option Andragogie, Institut National de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et du Sport (INJEPS/UAC) du Bénin ; 63 p.

Vaidis D ; Halimi-Falkowicz, S. (2007). *La théorie de la dissonance cognitive : une théorie âgée d'un demi-siècle ;* In *Revue électronique de Psychologie Sociale ;* n°1 ; pp. 9-18.

Zarka, Josette (2000). « CONSEILS ET LIMITES : Limite du conseil, au-delà des limites. L'appel sans espace, l'espace des appels ». In *L'orientation scolaire et professionnelle, numéro spécial : le conseil en orientation ;* mars 2000 ; vol.29, n°1.

Références électroniques

www.unesco.org

www.wikipedia.com

www.memoireonline.com